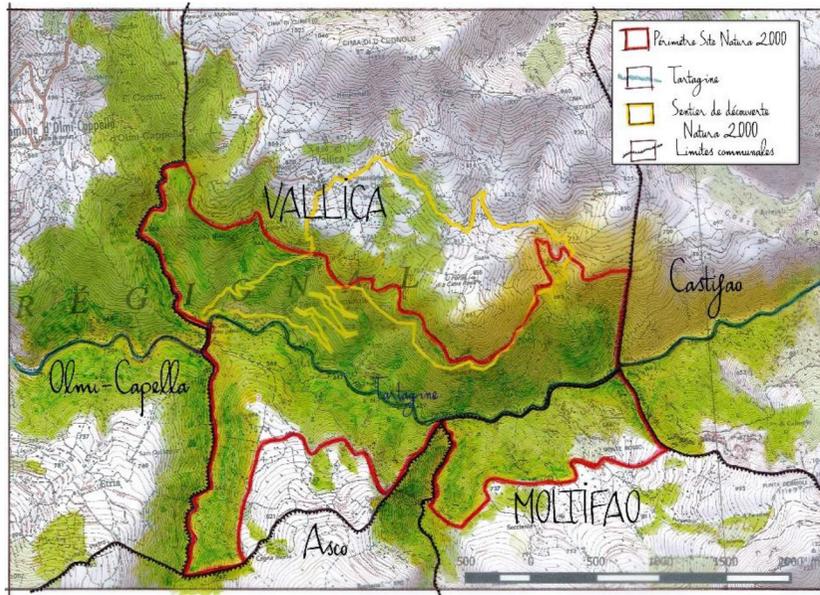


Natura2000

Chênaie verte et juniperaie de la Tartagine



Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire. Les habitats et espèces d'intérêt communautaire peuvent être en danger, vulnérables, rares ou endémiques. Ils peuvent aussi cumuler plusieurs de ces statuts.

La préservation de la biodiversité est au cœur du réseau Natura 2000.

L'enjeu de Natura 2000 est de pouvoir faire cohabiter une nature préservée et des activités humaines respectueuses et responsables. Un site Natura 2000 reste un lieu de vie où tous les acteurs concernés peuvent prendre part à la réflexion et s'impliquer sur la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables.

Ce site représente un peu plus de 520 ha et s'étend sur 2 communes de Haute-Corse : **Vallica et Moltifao**. Il recense 4 habitats naturels et 22 espèces d'intérêt communautaire !

Les 4 habitats et les 10 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune/Flore » (DHFF) présents sur cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) font chacun l'objet d'une fiche action dans le document d'objectifs (DOCOB).

Un sentier de découverte Natura 2000 d'une distance de 8 kilomètres avec un dénivelé positif de 400 m vous propose de découvrir ce site et la diversité des habitats et des espèces qui ont conduit à sa désignation. Bonne balade !



Les habitats naturels

Forêts de chênes verts : Le chêne vert est un arbre à feuillage persistant de la famille des Fagacées présent sous forme de forêts plus ou moins denses et piquetant les maquis. Il est caractéristique de l'étage méso-méditerranéen corse et occupe 38% du site.

Ripisylves à aulnes : Habitats spécifiques des ruisseaux et des rivières de Corse, présents jusqu'à 1300 m d'altitude, occupant le lit mineur des cours d'eau sur des sols d'alluvions récentes. Ils n'occupent que 2% du site.

Fruticées naines montagnardes : Ce sont des formations très répandues de la montagne corse dominées par de petits ligneux épineux le plus souvent nains. Il s'agit de formations résultant de l'action humaine par déboisement (de forêts de pin laricio par exemple), de pâturages domestiques et entretenus par des feux pastoraux récurrents. Elles occupent 31% du site.

Maquis à Genévrier : Le Genévrier oxycède est un arbuste qui caractérise les stations les plus sèches. Il ne forme jamais de formations denses ; On le rencontre plutôt sur les pentes rocheuses. Il occupe 17% du site.

Espèces de l'annexe II



Mouflon corse (*Ovis gmelini musimom*) : Le Mouflon de Corse est l'un des plus petits mouflons d'Eurasie. C'est un herbivore réputé pour son éclectisme alimentaire. Actif toute l'année, son domaine vital s'étend sur quelques centaines d'hectares. En Corse, sa chasse est interdite depuis 1953.

Cerv élaphe (*Cervus elaphus corsicanus*) : C'est un mammifère ruminant de la famille des Cervidés. L'espèce corse est grégaire et herbivore. Sa réintroduction a été le 1^{er} projet initié par le Parc Naturel Régional de Corse mettant en œuvre une collaboration européenne. Il s'agit du plus grand mammifère terrestre sauvage de l'île. Son domaine vital s'étend généralement sur plusieurs centaines d'hectares. Sa chasse est interdite en Corse et il est protégé par différentes Directives européennes.

Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) : Cette chauve-souris typiquement méditerranéenne fréquente les zones humides. C'est une espèce rare et menacée, environ 500 individus sont comptabilisés en Corse. Ses gîtes sont des grottes dans lesquelles elle forme des essaims avec d'autres espèces de chauves-souris pendant la période de mise-bas.



Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) : Les Murins à oreilles échanquées s'accommodent volontiers de combles clairs pour former des essaims denses lors des mises-bas. Cette chauve-souris capture des diptères (mouches notamment) par un vol rapide et agile au sein de la végétation. Menacée par la disparition de ses gîtes, elle reste localement assez courante.

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) : Cette espèce de chauve-souris chasse des coléoptères en les glanant au sol ou en se postant à l'affût. Elle est donc particulièrement sensible à l'utilisation d'insecticides et son aire de répartition se restreint peu à peu.

Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) : Espèce de tortues de la famille des Testudinidae. Elle est la seule tortue terrestre de France. Cette tortue est considérée comme étant en voie d'extinction en France et fait l'objet d'un Plan National d'Action.



Discoglossus sardus (*Discoglossus sardus*) : Il est localisé en Corse et en Sardaigne ainsi que sur les îles d'Hyères. Il ressemble très fortement au Discoglossus corse, endémique de Corse et dont l'espèce n'a été décrite que récemment (1984). Sa faible répartition le rend vulnérable.

Discoglossus corse (*Discoglossus montalentii*) : Il est endémique de Corse. Assez répandu sur l'île, son endémisme le rend vulnérable à l'échelle continentale et européenne. Il vit plutôt dans les torrents de montagne. Il se distingue de l'espèce sardes par des pattes plus longues et un museau plus arrondi.

Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) : C'est une espèce de coléoptères. La forme adulte se rencontre de mai à août sur le tronc des vieux chênes, plus rarement de vieux châtaigniers. Cet animal crépusculaire et nocturne peut néanmoins être observé dans la journée sur des fruits mûrs.